



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

### Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411\*1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024\*01

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Dénomination : Entreprise COUPIN Représenté par : M COUPIN Justin

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Sugy

Code postal 97130 Localité : Sainte-Anne Pays : Guadeloupe

Téléphone 06 90 35 06 61 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Courriel : j-coupin@orange.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : THALIEN Prénom : Antoinette Bertille

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : 38 fontauban

Code postal 97190 Localité : Crozier Pays : Guadeloupe

Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : 38 fontauban

Code postal 97190 Localité : Crozier

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : C 1055/DAT/1012023-110

Description des travaux : 6.0/2023/

Branchement E.U

Date prévue de début des travaux : 18 12 2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 Date de début de réglementation 18 12 2023

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée : \_\_\_\_\_

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimé(s) : \_\_\_\_\_

Interdiction de :

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :  km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : Entreprise COUPIN Représenté par : Mr COUPIN Justin

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Surgy

Code postal 97180 Localité : Saint-Anne Pays : Guadeloupe

Téléphone 0590 35 06 51 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : j-cupin@orange.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Saint-Anne Le : 08/12/2023

Nom : COUPIN Prénom : Justin Qualité : chef d'entreprise